

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 28/03/2024

ID : 074-217400704-20240312-D20



**Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie**



D 2024 - 27

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	22
Dont quatre pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 mars 2024

**OBJET : CONVENTION
D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE
AVEC L'ASSOCIATION C MES
LOISIRS**

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

**PRESENTS : TRONCHON J. de PROYART
A. MORAND F. ZANNI F. ARNOUX. R.
FICHARD B. STUBERT B.CHANTELOT C.
PLEYNET J.P. DENERVAUD M. BILLARD
G. CHEVRON F. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. MATTERA A.
CHAMPEAU S. CHANTELOT L.**

**EXCUSÉS : MEYRIER M. « pouvoir à
PLEYNET J.P. » BAARSCH C. « pouvoir à
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à
MORIAUD P. » QUERNEC-GARIN C.
« pouvoir à CHEVRON F. » GEROUDET A.**

Est élue secrétaire de la séance : ZANNI F.

La commune a la volonté de mettre en œuvre un accueil de qualité sur les temps périscolaire et de pause-méridienne.

A ce titre, elle est très attachée à développer cet accueil de loisirs périscolaire dans le cadre d'une mission d'intérêt général et de développement territorial privilégiant une démarche d'éducation populaire.

L'association a pour but principal de développer les actions éducatives et sociales en faveur de l'enfance, de la jeunesse et des familles en lien avec les habitants des communes notamment par la mise en œuvre de tout projet et actions éducatives lui permettant d'atteindre cet objectif.

Dans le cadre du projet éducatif et du projet social partagé, la commune et l'association C mes loisirs expriment, leur volonté de promouvoir ensemble les objectifs suivants :

- Renforcer le lien social entre et avec les habitants.
- Prendre en compte la dimension éducative de l'enfance à l'adolescence, avec une place forte au vivre ensemble.
- Faire vivre des valeurs éducatives, de respect, de tolérance, d'égalité, d'humanisme, de fraternité qui constituent une base essentielle à l'éducation populaire.
- Agir pour l'égalité des chances et lutter contre toute forme de discrimination

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 28/03/2024

ID : 074-217400704-20240312-D2024



- Favoriser des lieux de rencontre, de débats et d'échanges, de formation citoyenne et d'éducation au civisme
- Agir en lien avec les associations, les établissements scolaires et toutes structures du territoire et du réseau intégrant ces objectifs et acteurs du développement socioculturel local

Compte tenu des objectifs communs sur lesquels se rejoignent leurs orientations, la commune et l'association décident, dans le cadre de la présente convention d'objectifs, d'unir leurs efforts par la mise en œuvre d'un accueil de loisirs périscolaire déclaré auprès de la DDCS.

La gestion pédagogique, administrative, technique et financière de l'accueil de loisirs périscolaire, et des éventuelles actions complémentaires sont confiées à l'association C mes loisirs. En aucun cas l'association n'encadre le temps de restauration qui est sous la responsabilité de la commune. Les inscriptions aux temps périscolaires et méridiens sont gérés par la commune qui transmet les informations à l'association.

Le projet précise :

- Les actions prévues
- les moyens à mettre en œuvre pour mener à bien le projet partagé : projet d'activités, moyens matériels, moyens humains, projet de budget
- le personnel et les conditions d'emploi de ce personnel

Madame le maire présente la convention d'objectifs pluriannuelle proposée pour une durée de deux ans, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Cette convention précise notamment les modalités financières pour atteindre les objectifs fixés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention qui lui est présentée et ci-annexée ;

AUTORISE Madame le maire à signer la convention avec l'association C Mes Loisirs

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire

Françoise ZANNI

Le maire

Pascale MORIAUD

